



Répartition de la vente de la maison de ma grand mère décédée en

Par **sabi65453**, le **24/11/2016** à **15:30**

Bonjour,

Je souhaiterais connaître la répartition de la vente de la maison de ma grand mère décédée en juin dernier :

Mes grand-parents ont eu 2 enfants.

Mon grand-père est décédé en 2001

Un de leurs fils (mon père) est décédé en 2012. Il avait 3 enfants d'une 1ère union et il a eu un 4ème fils issu de son second mariage(je ne sais pas sous quel régime)

Ma grand-mère est donc décédée en 2016.

Mon oncle va donc hériter de 50% des biens mais qu'en est il de la part de mon père décédé ?

Merci d'avance

Par **Visiteur**, le **24/11/2016** à **16:52**

Bonjour,

Vous et vos 3 frère et/ou sœur héritez des 50%... EN REPRESENTATION DE VOTRE PERE

Par **sabi65453**, le **24/11/2016** à **16:59**

Merci pour votre réponse rapide....je ne comprends pas pourquoi le nom de ma belle-mère apparaît sur le projet de compromis de vente de la maison de mes grand-parents ???
Il n'y a pas eu testament de fait.